

# Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur

Autor(en): **Bazin, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 246

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251795>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

LE PAYS 30<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30<sup>me</sup> année LE PAYS

### HISTOIRE

DE LA  
SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES  
FRANCHES-MONTAGNES

PAR  
A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

La parure la plus chère aux femmes était le bonnet appelé *julienne*. Il était souvent fait de drap d'or ou d'argent, avec de très riches broderies. Ces juliennes, qui coûtaient très cher, passaient de mères en filles, pendant des générations. De larges tabliers de taffetas de couleurs et un châle étaient l'habillement des dimanches des riches fermières. Le châle ou la julienne était le cadeau habituel du jeune homme à sa prétendue.

Les jeunes gens avaient l'habitude de visiter les maisons où il y avait des filles à marier. Ils se rassemblaient le dimanche soir au cabaret et tous ensemble ils allaient à la veillée, ou *louwres*. Quand l'un d'eux avait décidé le mariage, il était obligé de régaler ses camarades évincés. Le jour des noces, les jeunes gens barraient le passage, au sortir de l'église et présentaient des ciseaux à l'épousée. Celle-ci coupait le ruban et l'époux donnait le pourboire à ses anciens compagnons de *l'ouvre*, qui tiraient alors des coups de fusil. Quelquefois l'un d'eux haranguait les mariés d'une manière pittoresque. Vers la fin du repas, le garçon ou la fille d'honneur allaient chercher le curé,

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 4

### LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR  
RENÉ BAZIN

Celle-ci ouvrait sur un petit jardin en pente, de la largeur de la maison, simple couloir de terre battue, où se trouvaient d'un côté la pompe, de l'autre, dans une étroite plate-bande bordant le mur, des lilas qu'on frôlait de l'épaule quand on passait. Tandis que le père sortait, Véronique avait saisi la lampe à pétrole, traversé les deux appartements, et, penchée au-dessus du seuil, protégeant le haut du verre avec une de ses mains, luttant contre les remous violents de l'air qui forçait l'entrée de la salle, elle tâchait d'éclairer le jardin jusqu'à la rue.

quand celui-ci n'était pas au dîner. Il venait alors bénir solennellement le lit nuptial en présence de toute la noce.

Il était d'usage, assez fréquemment, que quand les mariés, au sortir de l'église, se rendaient au domicile, de trouver les portes et les fenêtres fermées. On frappait à coups redoublés, enfin la porte s'ouvrait et une vieille femme, payée pour cette fonction, paraissait en demandant ce qu'on lui voulait. Faisant semblant de ne rien comprendre, la bonne vieille s'asseyait bravement dans la cuisine où elle filait. Le garçon d'honneur ou un autre, l'enlevait et la portait loin de la maison, puis la place étant libre, toute la noce entra et le festin commençait. Le tout se terminait par des danses. A la première tournée, le jeune marié dansait avec la plus vieille femme de la noce et l'épousée avec le plus vieux.

Il était d'usage que, le lendemain des noces, les époux et tous les invités se rendissent à l'église où une messe était dite pour les parents défunts des deux familles. Touchante et pieuse coutume qui se continue encore de nos jours dans beaucoup de paroisses, entre autres, dans la Haute-Ajoie.

Ce qui donnait encore un caractère saisissant à cette région, c'étaient ses forêts, ses tourbières et ses pâturages. Malgré les défrichements et les coupes nombreuses, les forêts couvraient encore de vastes espaces et l'on rencontrait des arbres presque séculaires.

A côté de ces forêts gigantesques s'élevaient de riches prairies, de gras pâturages. Ceux-ci, divisés en enclos, entourés de murs ou de bois de sapin couchés sur des

fourches, avaient des barrières, ou *doulaizes*, sorte de portes formées de deux montants et de quatre traverses en sapin.

Les chevaux et le bétail passaient l'hiver à l'étable, mais dès l'arrivée des beaux jours on les parquait en liberté dans les enclos. Pendant les mauvais temps, ils se réfugiaient dans des loges ou cabanes en bois toujours ouvertes. Chaque jour le propriétaire venait visiter son bétail et lui distribuer la *letchon*, mélange de sel et de graine de foin dont sont si avides les vaches qui arrivaient des solitudes de la pâture pour recevoir l'aubaine quotidienne.

L'agriculture comprenait la récolte du froment, de l'orge, de l'avoine, des carottes, des choux et des raves. Quelquefois, quand l'été n'avait pas été chaud ou que les frimas arrivaient plus vite que de coutume, le grain ne murissait pas, alors on le suspendait dans les vastes cheminées des cuisines où il achevait sa maturité. Le café et le sucre étaient des denrées de luxe et qu'on ne prenait qu'en de très rares solennités, comme aux noces, aux baptêmes, etc.

Le peuple était généralement fidèle à la parole donnée. La promesse valait un serment, l'engagement verbal un écrit. On n'employait les scribes et les notaires que dans les transactions sérieuses et importantes. L'attouchement de la main tenait lieu de contrat latéral. On ne connaissait pas les détours de la fraude et de la chicane. C'était bien rare de prêter serment et on ne le faisait qu'avec le plus grand respect.

L'instruction n'était pas négligée. Les jeunes gens étaient reçus à Belleley, chez

— Mais répondez donc ! fit M. Audoin qui ferma la porte d'un coup de poing, et s'écarta lui aussi, de quelques pas, pour mieux voir l'apparition dressée contre la muraille de la cuisine.

La femme continuait de fixer Véronique. Ses narines, serrées et toutes blanches, cherchaient l'air du dehors qui lui manquait subitement. De ses deux mains rapprochées, elle retenait, sous son tablier, un fardeau invisible. Et elle ne répondit pas. Mais ses genoux fléchirent sous elle, ses bras se dénouèrent, épuisés, et elle laissa rouler sur le carreau la chose qu'elle apportait. Une couverture de berceau, en laine capitonnée, coula à terre ; les coins s'en écartèrent, découvrant le corps à moitié nu d'un enfant qui dormait.

— Ah ! mon Dieu ! cria Véronique... Mais que pensez-vous madame !... Par une nuit pareille, un enfant !... Et il est tombé !...

Elle avait posé hâtivement la lampe sur la table, s'était jetée à genoux pour envelopper de nouveau l'enfant dans ses couvertures.

— Il n'as pas de mal, heureusement... Il ne

Mais les rafales de pluie s'interposaient comme des écrans.

— Que voulez-vous ? cria la voix du capitaine Audoin. Qui êtes-vous ? On n'entre pas comme ça chez les gens !

Véronique n'entendit aucune réponse, mais seulement des pas qui s'approchaient, légers sur le sable. Elle leva un peu plus la lampe, et, dans les rayons qu'elle projeta ainsi dans la nuit, elle aperçut, comme si c'avait été très loin une femme enveloppée d'étoffes mouillées, un visage pâle et deux yeux fous qui la regardaient. Cela venait tout droit, sans paraître entendre l'homme qui répétait en arrière : « Qui êtes-vous ? » Véronique se recula, et elle était à peine rendue au milieu de la cuisine, quand la femme entra, et s'appuya contre le mur, tout près de la porte.

C'était une pauvre exténuée et haletante. C'était aussi une créature jeune. La pluie et le vent avaient collé le long de son visage et de ses épaules la jupe grise qu'elle avait relevée par dessus sa tête. L'eau ruisselait de tous les plis roidis de ses vêtements.

les Prémontrés. Ces jeunes gens fournissaient ensuite une excellente pépinière d'administrateurs pour leurs communes et devenaient les guides honorés et respectés de leurs concitoyens. Les jeunes filles des familles aisées recevaient l'instruction secondaire chez les Dames Bernardines de Pontarlier ou chez les Ursulines de Porrentruy.

Ce qui contribuait le plus à entretenir l'esprit de famille, c'était la vivacité de la foi. La pensée de Dieu présidait à toutes les actions de la vie de famille. La religion occupait partout la première place à l'Eglise par la sanctification sévère des dimanches et fêtes, par la fréquentation des sacrements, bien plus la religion était la base de tout les actes de la vie civile, comme dans le foyer domestique. Chaque jour la prière était faite en commun et on récitait le chapelet. On faisait la lecture spirituelle. La *vie des Saints*, les *Pensées sur les vérités de la Religion*, la *Bible traduite en français*, la *Doctrine chrétienne* étaient dans toutes les familles.

La population, aux grandes fêtes de l'année, se transportait à Bellelay pour assister aux admirables cérémonies qui se déployaient dans l'église abbatiale de ce monastère. Ce bon peuple aimait les pèlerinages. Rien de plus édifiant à lire que les délibérations des communes pour la décision de ces pieux voyages. On allait à Ste-Foy de Rosureux, à St-Grat de Piseux, à Notre-Dame de Consolation, à Notre-Dame du Vorbourg. Mais la grande ambition de chacun était de faire le pèlerinage à Notre-Dame d'Einsiedeln. Chaque communauté avait la louable habitude de dépêcher toutes les années un de ses membres pour porter aux pieds de la *Vierge bénie* les vœux et les hommages de tous. (1) Religieux et braves les catholiques des Franches-Montagnes étaient naturellement charitables et hospitaliers. Ils se rendaient de nombreux services. Les rapports entre voisins, les conversations étaient marquées au coin de la vieille fraternité chrétienne. Cette bonté naturelle apparaissait surtout dans l'empressement avec lequel on offrait l'hospitalité aux voyageurs et aux pauvres étrangers. On était heureux de les recevoir et lorsqu'ils quittaient la localité, s'ils étaient malades ou infirmes, la communauté les fai-

(1) Cette pieuse coutume est encore en usage dans un grand nombre de communes du Jura, comme à Grandfontaine à Rocourt, à Damvant, etc... Le tirage au sort désigne l'heureux pèlerin.

s'est pas même éveillé... Pauvre amour!... Tenez, madame, tenez, le voilà...

Comme elle tendait le petit paquet, toujours agenouillée, elle vit que la mère ne se baissait pas pour le recevoir, mais que, furtivement, de la main droite elle tâta le mur, afin d'atteindre le bouton de cuivre, d'ouvrir la porte et de se sauver. L'inconnue avait si bien l'idée de fuir, qu'à présent elle ne regardait plus Véronique, mais, un peu à droite et lui barrant la route, l'homme qui revenait vers elle. Se voyant devinée, très pâle, elle demanda :

— Laissez moi aller, monsieur.

— Volontiers. Mais emportez votre fils... Prenez-le.

Elle répondit d'une voix plus faible encore :

— Non, je ne peux pas... Gardez-le... Je ne peux pas l'emmener où je vais.

— Où allez-vous ?

— Dans la Moselle.

En parlant, elle avait saisi le bouton de la porte et l'avait tourné. Mais aussitôt elle poussa

saît confondre à ses frais dans le lieu où ils voulaient se rendre. (2)

Avec de telles mœurs, le peuple de la Montagne n'avait pas besoin de beaucoup de lois et d'institutions. Il se gouvernait pas ses coutumes et ses pratiques anciennes. Il ne connaissait pas encore toutes les formes de la jurisprudence de nos jours, et qui ne se multiplie que quand le peuple se démoralise. Toutes les différentes circonstances de sa vie avait pour base la religion qui en faisait un peuple heureux.

La population avait beaucoup augmenté sous le règne si doux et si paternel de nos anciens princes-évêques. La culture ne suffit plus à l'entretien de cette nombreuse population. (3) Il fallut donner satisfaction à de nouveaux besoins, de là les différentes branches d'industrie qui furent créées. La bonneterie, le filage du lin pour la dentelle, la fabrication des boutons, sans compter une verrerie longtemps en exploitation au Bief-au-Fond, occupèrent beaucoup de bras. Bientôt une nouvelle industrie fit prendre en dédain ces différents états, ce fut l'horlogerie.

Quelques jeunes gens des Bois et des localités les plus rapprochées de la Chaux-de-Fonds, frappés par les séduisantes ressources qu'offrait cette industrie, se mirent à apprendre ce métier et l'introduisirent bientôt dans leur pays. Aux Bois, on dit, que les premiers horlogers furent le capitaine Girard, fribourgeois d'origine et François Froidevaux, tout deux pivoteurs de verges. Jean Baptiste Mauvais fabriquait des ébauches, au lieu dit la *Planche*. Ces ébauches se vendaient 50 à 75 batz la pièce. Plus tard il se mit à pivoter des verges qu'on payait 10 francs la douzaine. Boillat Hanzler et une femme dite Geneviève chez le Maître se mirent à fabriquer des montres à *roue-d'encontre*. Cette industrie se répandit bien vite dans tous les villages de la Montagne et un siècle après plus de la moitié de la population était occupée à l'horlogerie qui s'y maintint avec succès malgré l'immense concurrence.

(A suivre).

2) Cette touchante hospitalité se manifesta surtout en 1833. Quatre cents Polonais émigrés vinrent de France à Saignelégier et ils demeurèrent dans ce district depuis le printemps jusqu'à l'automne. On leur fit des dons pour les nourrir en plusieurs endroits du district. (Mémoires de Voirel.)

3) La culture de la pomme de terre ne commença, aux Franches-Montagnes, qu'en 1794.

un cri aigu qui se mêla aux hurlements du vent. La main de M. Audoin s'était abattue sur elle, l'avait saisie par le poignet, et l'attirait vers la cheminée.

— Ah ça! vous êtes donc folle! Dans la Moselle!... Non, non, vous ne sortirez pas! ... Ne lutez pas comme ça avec moi... C'est inutile, vous ne serez pas la plus forte... Venez ici, que je voie si on a vraiment envie de se noyer.

Il l'entraîna jusqu'au-dessus du feu, la fit asseoir dans la chaise qu'il avait quittée un instant plus tôt, et l'y maintint de force jusqu'à ce que toute résistance eut cessé dans le petit bras mouillé et frémissant qu'il tenait dans sa rude main calme. Alors, il lâcha la femme, et, tournant le dos au foyer, debout en face d'elle, il dit :

— Séchez-vous toujours, avant d'aller vous remouiller.

Elle était si épuisée qu'elle cessa de s'agiter, et que les mots même ne sortirent plus de sa bouche entr'ouverte. Mais elle se mit à le considérer de ses yeux bleus, avec tant de colère et

## Un baptême

— Tu veux que je parte par un mauvais temps, femme; la neige est partout, et elle est nouvelle.

— T'empêchait-elle de descendre, quand tu me faisais la cour ?

— Elle doit être épaisse, dans les clairs de la montagne où le vent l'a soufflée.

— Si le brigadier Gottfried Barth t'entendait, Louis, il dirait que les Alsaciens ont peur de la neige...

Le jeune homme, vivement, haussa les épaules, en signe de défi.

— D'ailleurs continua-t-elle, cela est nécessaire..., tu es un chrétien comme moi. Louis; tu ne voudrais pas laisser plus longtemps le petit sans baptême; il a huit jours déjà; porte-le en bas; va quérir le parrain et la marraine avec lui; va faire sonner la cloche pour le petit... Ah! que je regrette de ne pas être dans la vallée, pour entendre sonner le baptême de mon fils!

Elle parlait, couchée dans le lit de noyer d'Alsace, au fond de la chambre et contre la muraille; elle parlait en fermant à demi les yeux à cause du jour qui était trop clair. Ses cheveux dénoués encadraient son solide visage de paysanne vosgienne, qui n'avait de beauté que sa jeunesse, son teint rose et l'extrême douceur de ses yeux bruns, toujours pleins de son âme. Elle se savait aimée. Elle était habituée à ce qu'on lui cédât. Elle avait choisi, parmi plusieurs prétendants, le garde-chasse d'un riche marchand de fer de Strasbourg, un des rares Alsaciens pur sang que l'administration allemande avait autorisés pour la surveillance des propriétés privées dans cette zone frontière, suspecte et toute peuplée de fonctionnaires venus du nord de l'empire. Et, sans doute, Louis Schmidt ne dépendait pas des forestiers ni des gendarmes du quartier; mais il était obligé de les ménager, de les saluer, de les héberger à l'occasion, car il eût suffi d'un rapport de police pour que l'autorisation lui fût retirée de dresser les procès-verbaux, d'éconduire les pilliers des bois et les braconniers, et d'habiter, au sommet de la montagne, plus haut que les forêts de hêtres et parmi les sapins, une maison qui n'avait de voisins que les arbres, les nuages, la neige et le vent.

Il fallait une certaine vaillance à la jeune femme pour accepter la longueur de l'hiver. A sa place, plus d'une fille de paysans, comme elle, eût regretté la plaine et montré de l'humeur. Mais elle ne se plaignait de rien. Et cela lui donnait une autorité singulière sur son mari.

de haine qu'il en fut effrayé. Elle et lui demeurèrent face à face, immobiles. Elle avait le visage très pâle avec un peu de rouge aux pommettes; ses bras retombaient, inertes, le long de la chaise; la poitrine ne se soulevait pas; les yeux seuls vivaient. Et M. Audoin, qui n'était pas un observateur très pénétrant, dut y lire une résolution bien forte, car après plusieurs minutes, il dit, la gorge serrée par l'émotion.

— C'est affreux! elle serait capable de ce qu'elle a dit! Véronique, occupe-toi de l'enfant... Mets-le chaudement... Il y a des serviettes là-haut, dans l'armoire... Tu lui feras des langes avec... Moi, je vais raisonner la mère, qui en a besoin... Va vite!

Véronique obéit. Tandis qu'elle traversait le salon et montait à l'étage supérieur, M. Audoin se pencha, jeta sur le feu une brassée de menu bois et des rondins qui séchaient dans une caisse, et s'assit sur la plaque du foyer, près de l'inconnue que la flamme éclairait en plein visage.

(La suite prochainement.)